

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer aux lecteurs que jusqu'à présent nous nous sommes abstenus de parler de notre *Traité de l'Accompagnement du Plain-Chant*. Un sentiment de réserve, que tout le monde comprendra, nous a empêchés de nous servir des moyens de publicité que nous offre *la Maîtrise* pour faire valoir nous-mêmes les avantages d'une théorie à laquelle nos noms sont attachés, quelque importants que soient à nos yeux, pour la pratique de l'art religieux, les résultats de notre méthode. Ce n'est pas que nous nous fussions fait une règle de garder, relativement à notre travail, un silence que plusieurs ne manqueraient pas d'interpréter comme un abandon de nos propres doctrines. Nous avons cru convenable seulement d'attendre que des objections ou des difficultés nous fussent proposées par des hommes sérieux et compétents, bien décidés à profiter de toutes les observations qui nous seraient faites, soit pour donner une nouvelle évidence à nos principes en les exposant dans un meilleur jour, soit pour nous corriger nous-mêmes; car, nous ne saurions trop le redire, nous ne prétendons nullement à l'infailibilité, et nous sommes disposés à saluer la vérité quelque part qu'on nous la montre.

Effectivement, il nous est arrivé sur notre Théorie de l'accompagnement du plain-chant, une appréciation très-développée due à la collaboration de deux hommes, MM. E. Duval et Bogaerts, de Malines, dont nous honorons le caractère autant que nous estimons les travaux. Ces deux écrivains, tout en donnant une approbation entière aux principes fondamentaux de notre *Traité*, discutent quelques unes des conséquences qui nous ont semblé devoir en découler. // 171 //

Mais voilà qu'au moment où nous nous disposions à mettre les lecteurs à même de juger des éloges et des critiques qui nous sont adressés, ainsi que des réponses que nous croyons devoir faire à ces dernières; voilà, disons-nous, qu'une guerre sourde se déclare contre notre méthode dans quelques églises de Paris. Cette fois, ce n'est pas en plein soleil, avec les armes courtoises de l'argumentation et de la logique qu'on nous fait l'honneur de nous attaquer: c'est dans l'ombre; c'est au moyen d'appréciations et d'insinuations qui ne se produisent pas sous une forme saisissable. Ainsi désarmés devant des adversaires invisibles, nous avons pris le parti de donner des extraits de plusieurs lettres qui nous ont été adressées depuis la publication de notre ouvrage, très-flattés de pouvoir nous abriter sous l'autorité de quelques théoriciens, de ceux-là même dont nous avons surtout à cœur de mériter les suffrages. Une seule chose nous a embarrassés parfois, c'est la nécessité où nous sommes de reproduire des approbations dont une extrême bienveillance a rendu souvent l'expression trop flatteuse. Cette observation faite, nous reproduirons sans commentaire ces fragments de correspondance.

Voici ce qu'a bien voulu nous écrire, à la date du 8 mai 1857, M. l'abbé Petit, supérieur du grand séminaire à Verdun, le profond et savant auteur du beau livre intitulé: *Dissertation sur la psalmodie*.

Quant au *Traité théorique et pratique de l'accompagnement du plain-chant*, il me fait admirer (je le dis en toute sincérité) l'une des plus belles découvertes des temps modernes. Une seule chose m'étonne, c'est qu'on ait attendu jusqu'aujourd'hui pour reconnaître et appliquer un principe si simple, si clair et si rationnel: *Le plain-chant est harmonique par sa propre tonalité*. Néanmoins, en lisant cet admirable livre, j'ai fait une réserve au sujet de l'emploi du demi-ton, savoir: j'ai de fortes raisons de croire qu'au sujet du demi-ton artificiel, la théorie de toutes nos méthodes est fort incomplète, que les anciens admettaient l'usage du bémol dans un grand nombre de cas déterminés, en dehors de toute relation de triton, dans les chants du premier mode grégorien, et qu'ils en usaient de même parfois aux cinquième et sixième modes. M. Stephen Morelot probablement éclaircira tout ce qu'il peut encore y avoir d'obscur sur ce sujet, comme il me l'a fait espérer. Je vous le dis

LA MAÎTRISE, 15 février 1858, pp. 170-173.

confidentiellement, Monsieur, parce que c'est le seul point sur lequel je ne me trouve pas tout-à-fait d'accord avec vous. Mais cette réserve ne porte aucune atteinte au principe fondamental que vous établissez et dont vous faites les applications les plus heureuses au chant des psaumes sur les huit modes grégoriens. A plus forte raison, n'est-ce pas un motif de ne pas recommander le *Traité théorique et pratique de l'accompagnement d'un plain-chant*, etc., etc.

Plus tard, à la date du 8 janvier 1858, et lorsque nous nous fûmes adressés à nouveau à M. l'abbé Petit pour le prier de nous accorder l'autorisation de publier la lettre qu'on vient de lire, il nous répondit:

Faites-le en toute liberté, je ne refuse pas de dire tout haut ce que j'ai dit à voix basse, dans un entretien particulier. Je savais déjà qu'on opposait beaucoup de difficultés à votre nouvelle méthode d'accompagnement, et je n'en étais pas surpris. J'attendais même plus de bruit et de protestations contre votre excellent livre, car il est bien peu d'hommes qui aient le courage de renier leur passé, et de revenir sur leurs pas en disant: *ergo errarimus*. Là est la source de toutes les objections qu'on soulèvera contre vous.

Le judicieux et entraînant auteur du *Dictionnaire d'esthétique chrétienne*, du livre sur le *Chant liturgique*, M. l'abbé Jouve, chanoine de Valence, que ses *Lettres sur le mouve- // 172 // -ment [mouvement]* recommandent suffisamment à nos lecteurs, nous écrivait à la date du 2 mai 1857:

Je lis en ce moment, votre excellent *Traité d'accompagnement*. J'y retrouve absolument mes idées d'il y a quinze ans sur l'harmonie appliquée au plain-chant telle que je la pratique et la note depuis longtemps. Cela n'empêche pas que votre traité didactique, écrit avec autant de méthode que de lucidité, ne soit une publication d'une haute importance, qui répond à un besoin général en comblant une trop grande lacune qu'avait laissée jusqu'à nos jours nos soi-disant traités de contrepoint ecclésiastique, même ceux de M... et de M... où l'on voit la plus étrange, la plus déplorable confusion des deux tonalités, ancienne et moderne... Le vôtre est appelé à un beau et légitime succès, puisque c'est la première publication *spécialement* consacrée à la théorie du véritable accompagnement du plain-chant, tel qu'il procède essentiellement de la tonalité et de la modalité de ce système de musique. A part deux observations que je voudrais pouvoir vous soumettre ici, je partage entièrement vos principes et les déductions rigoureuses que vous en tirez.

Quelques jours après, nous recevions du même écrivain les lignes suivantes:

Je viens de terminer la lecture de votre excellent *Traité d'accompagnement*. C'est parfait et entièrement dans les sains et rigoureux principes en dehors desquels *il n'y a point de salut* pour l'harmonie du plain-chant. Il y a cinquante ans que le besoin d'un tel livre se fait vivement sentir; il sera désormais le *vade mecum* indispensable de l'organiste et du maître de chapelle.

Ces citations étant déjà fort étendues, nous nous contenterons de mentionner les témoignages flatteurs que nous avons également reçus de M. de Coussemaker, de M. Lemmens, le célèbre organiste belge, de M. J. Kouwenhoven, à Warmoud (Hollande), de M. Hochstetter, organiste de la cathédrale à Saint-Claude, de M. Avy, avocat et ancien organiste à Cavaillon, de M. Serrier, à Metz, de M. Chevreux, professeur de musique à l'École normale de Laval, de M. Loret, premier prix du conservatoire de Bruxelles, etc. Quant à MM. Ed. Duval et Bogaerts, leur approbation sur les points principaux de notre méthode nous est d'autant plus précieuse, que, sur les points secondaires, ils ne nous ont point épargné leurs observations critiques. Nous publierons, *in extenso*, le mémoire qu'ils ont bien voulu nous adresser à ce sujet, et nous serions bien trompés, si, de la discussion à laquelle cette publication donnera lieu, il ne jaillit pas de nouvelles lumières en faveur de nos principes.

Nous terminerons cette revue par un passage emprunté à un passage à une correspondance de Metz que *l'Orphéon* a publiée dans son numéro du 15 décembre 1857. Après avoir rendu compte de l'enthousiasme produit à Metz par la belle messe de M. A. Thomas, l'auteur de la lettre poursuit ainsi:

Cette solennité a été encore embellie par une innovation aussi heureuse qu'intelligente. L'organiste de la paroisse, M. Charles Bour, a fait chanter la partie de la messe qui doit être dite en plain-chant par huit élèves de l'école normale et ses chantres, et il a accompagné ce plain-chant suivant les règles de la modalité ancienne indiquées dans le traité de MM. Niedermeyer et d'Ortigue... L'effet produit par le plain-chant ainsi accompagné est bien fait pour donner raison plein et entière aux auteurs de ce traité. Rien n'est plus beau, plus imposant, plus caractéristique; c'est bien véritablement de la musique d'église avec sa modalité propre et son expression grandiose et sévère. Une révolution dans ce sens s'opérera indubitablement dans la manière d'accompagner le plain-chant, où il faudra désespérer de l'intelligence et de la bonne volonté de nos organistes.

Nous n'avons plus qu'un mot à ajouter à l'adresse de ceux qui nous attaquent dans l'ombre. Si l'on a de bonnes // 173 // raisons à nous opposer, la première chose est de les faire connaître: dénigrer n'est pas réfuter. Nous avons produit notre méthode au grand jour; qu'on nous attaque au grand jour, c'est au grand jour que nous nous défendrons.

LA MAÎTRISE, 15 février 1858, pp. 170-173.

Journal Title:	LA MAÎTRISE
Journal Subtitle:	JOURNAL DE MUSIQUE RELIGIEUSE
Day of Week:	
Calendar Date:	15 February 1858
Printed Date Correct:	Yes
Volume Number:	11
Year:	1 ^{ère} année
Series:	None
Issue:	15 Février 1858
Livraison:	None
Pagination:	170-173
Title of Article:	DE L'ACCOMPAGNEMENT DU PLAIN- CHANT.
Subtitle of Article:	None
Signature:	L.N., J. D'O.
Pseudonym:	None
Author:	Louis Niedermeyer et Joseph d'Ortigue
Layout:	Internal Text
Cross-reference:	None